epona.

Rapport sur la situation financière 2022

Epona, Société d'assurance générale des animaux SA

Rapport sur la situation financière

Le présent document constitue le rapport sur la situation financière pour l'exercice 2022 de la société Epona, Société d'assurance générale des animaux SA (ci-après « Epona » ou la société). Il est établi conformément aux directives de l'Autorité de surveillance des marchés financiers (ci-après : la FINMA).

Le présent rapport contient des informations quantitatives et qualitatives détaillées sur l'exercice sous revue et des comparaisons avec l'exercice précédent.

Le document est rédigé de telle sorte qu'il soit compréhensible pour les preneurs d'assurance et les autres ayants-droits. Il comporte les chapitres suivants :

- 1. Résumé
- 2. Activités
- 3. Résultats
- 4. Gouvernance, gestion des risques et système de contrôle interne
- 5. Profil de risque
- 6. Evaluation
- 7. Gestion du capital
- 8. Solvabilité
- 9. Signatures
- 10. Annexes

Auteurs:

Julie Besson Stéphane Imholz

1	Résu	ımé	5
	1.1	Présentation de la société	5
	1.2	Principaux résultats	5
2	Acti	vités	6
	2.1	Historique et objectifs	
	2.1.1 2.1.2	Historique Objectifs	
		Organisation	
	2.2	· ·	
	2.3	Actionnariat	
	2.4	Organe de révision externe	7
3	Résu	ıltats	8
	3.1	Résultat technique	8
	3.1.1	Produits d'assurance	
	3.1.2	Charges des sinistres	
	3.1.3	Frais d'acquisition et de gestion	
	3.1.4	Total des charges de l'activité technique	9
	3.2	Résultat financier	10
	3.2.1	Produits des placements	
	3.2.2	0 1 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
	3.2.3	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
	3.2.4	Résultat annuel	14
4	Gou	vernance, gestion des risques et système de contrôle interne	15
	4.1	Conseil d'administration	15
	4.2	Direction générale et Comité de direction	16
	4.3	Fonctions spécifiques et lignes de défense	
	4.3.1	Les lignes de défense	
	4.3.2	'	
	4.3.3	·	
	4.3.4		
	4.4	Système de contrôle interne (SCI)	18
5	Prof	il de risque	20
	5.1	Risque d'assurance	20
	5.2	Risque de marché	20
	5.3	Risque de crédit	21
	5.4	Risque opérationnel	21
	5.5	Autres risques importants	22
	5.6	Exposition aux risques durant l'exercice 2022	22
	5.7 5.7.1	Concentration de risques durant l'exercice 2022	

	5.7.2	Risque d'assurance	24
	5.7.3	Risque stratégique	24
6	Evalu	nation	25
	6.1	Valeur proche du marché des actifs	25
	6.2	Valeur proche du marché des engagements d'assurance	26
	6.3 l	Montant minimum	27
	6.4	Valeur proche du marché des autres engagements	27
7	Gesti	on du capital	28
	7.1 l	Planification du capital	28
	7.2 l	Fonds propres	28
8	Solva	bilitébilité	29
	8.1	Capital cible	29
	8.2	Capital porteur de risque	30
9	Signa	tures	30
10	Anne	xes	31
	10.1	Annexe 1 : Modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise »	31
	10.2	Annexe 2 : Modèle quantitatif « Bilan proche du marché »	32
	10.3	Annexe 3 : Modèle quantitatif « Solvabilité »	33
	10.4	Annexe 4 : Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels	33

1 Résumé

1.1 Présentation de la société

La société Epona, Société d'assurance générale des animaux SA a été inscrite au Registre du commerce le 3 mai 2021 et a obtenu une licence pour l'exploitation de la branche d'assurance B9 le 16 décembre 2021. Cette société a repris par transfert des activités, du patrimoine et des actifs et passifs avec effet au 31 décembre 2021 l'essentiel des activités d'Epona société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux (ci-après : « la Coopérative »), à l'exception de quelques contrats de preneurs d'assurances domiciliés au Liechtenstein se terminant au 31.01.2022 et qui représentent une fraction très marginale du portefeuille. Jusqu'à la date du transfert de patrimoine de la Coopérative le 31 décembre 2021, Epona SA n'exerçait pas d'activité d'assurance mais détenait un immeuble d'exploitation. L'activité d'assurance a débuté au 1er janvier 2022. Les comparaisons figurant dans le présent rapport ont pour référentiel soit les informations relatives aux résultats de la Coopérative, soit celles relatives aux actifs et passifs transférés à Epona SA à fin 2021.

Epona est une compagnie d'assurance basée à Lausanne, spécialisée dans l'assurance des animaux, et opérant en tant que compagnie d'assurances dommages. Les produits offerts par la société à la date de référence du présent rapport couvrent en particulier les frais de traitement vétérinaires ainsi que les indemnités de décès et d'invalidité pour certaines catégories particulières d'animaux. Les contrats d'assurance peuvent être individuels ou collectifs, à durée indéterminée ou temporaires. La société assure des animaux dans toute la Suisse et le Liechtenstein, avec la possibilité de conclure certains contrats sur mesure en fonction de besoins spécifiques.

1.2 Principaux résultats

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
MOTITATIES ET MOTTE		2021	absolue	%
Primes brutes	14,589	14,230	359	3%
Charges des sinistres : montants payés bruts	-15,107	-14,170	-937	7%
Total des frais d'acquisition et de gestion	-5,349	-5,484	135	-2%
Résultat de l'exercice	-974	-1,796	822	-46%
Provisions techniques brutes	9,975	10,127	-152	-2%
Placements	12,941	11,812	1,120	10%
Fonds propres	5,986	5,960	26	0%
Capital cible selon le SST	3,219	2,965	254	9%
Capital porteur de risque selon le SST	5,319	5,084	235	5%
Quotient SST	166%	172%	-6 pts	-3%

2 Activités

2.1 Historique et objectifs

2.1.1 Historique

Epona est une compagnie d'assurance spécialisée dans l'assurance des animaux. Les produits offerts par la société couvrent en particulier les frais de traitement vétérinaires ainsi que les indemnités de décès et d'invalidité pour certaines catégories particulières d'animaux. La société assure des animaux dans toute la Suisse et le Liechtenstein.

Les principaux segments d'affaires sont ceux des chevaux et des animaux de compagnie (chiens et chats) qui représentent près de 99% des primes émises.

La Coopérative a connu depuis 2014 une croissance soutenue du fait notamment de la croissance du marché des animaux de compagnie (chiens et chats) en Suisse. Cette croissance s'accompagne naturellement de contraintes réglementaires renforcées qui visent à raison à protéger les assurés et d'un volume grandissant de sinistres.

Alors que 2021 avait vu la naissance de la nouvelle Epona SA et la reprise - par transfert des activités, du patrimoine et des actifs et passifs avec effet au 31 décembre 2021 - de l'essentiel des activités de la Coopérative, 2022 est la première année d'exploitation de l'activité d'assurance de la société.

L'année 2022 a été marquée par l'assainissement de la situation financière et opérationnelle d'Epona :

- Redimensionnement des équipes
- Retour à des délais opérationnels de réponse et de traitement satisfaisants
- Mise en place de mesures ciblées d'assainissement du portefeuille transféré de la Coopérative visant un retour à la rentabilité
- Revue des tarifs et/ou des couvertures des produits à la vente
- Recapitalisation pour faire face aux pertes engendrées sur les marchés financiers
- Amélioration de l'image et de la satisfaction clients
- Développement de synergies avec le groupe Vaudoise

2.1.2 Objectifs

L'objectif d'Epona demeure de conserver une marque attractive tout en retrouvant un niveau de rentabilité adéquat.

Epona vise un développement sain de son portefeuille et entend poursuivre les mesures visant à améliorer la rentabilité pendant les deux années à venir. Epona cible une amélioration du ratio combiné brut de 13 points d'ici fin 2023.

2.2 Organisation

Epona est basée à Lausanne. Les organes dirigeants sont composés de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et de la Direction générale. Au 31 décembre 2022, le nombre de collaborateurs est de 34, représentant 30 EPT. Epona dispose de son propre réseau d'agents, spécialisés dans le domaine des chevaux. Epona collabore avec de nombreux courtiers indépendants et agents de compagnies d'assurances multibranches ainsi qu'avec les vétérinaires, les éleveurs et les spécialistes de la branche animalière. Tous les collaborateurs sont spécifiquement qualifiés et prêts à prendre en charge avec empathie et efficacité la gestion complète des activités liées au métier d'assureur animalier.

2.3 Actionnariat

Les actionnaires d'Epona sont au nombre de deux :

- Vaudoise Assurances Holding SA, à Lausanne, avec 92% des actions
- Epona société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux, à Lausanne, avec 8% des actions.

2.4 Organe de révision externe

Les comptes annuels d'Epona pour l'exercice sous revue ont été révisés par la société d'audit Ernst & Young SA, à Lausanne, selon les principes du contrôle ordinaire du code des obligations.

L'auditeur responsable est Monsieur Blaise Wägli.

Les comptes annuels audités pour l'exercice 2022 figurent en annexe à ce rapport.

3 Résultats

3.1 Résultat technique

3.1.1 Produits d'assurance

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
Montants en Morif		2021	absolue	%
Primes brutes	14,589	14,230	359	3%
Primes brutes cédées aux réassureurs	-13,198	-6,820	-6,378	94%
Primes pour propre compte	1,391	7,411	-6,020	-81%
Variation des reports de primes	296	-867	1,163	-134%
Variation des reports de primes : part des réassureurs	-266	358	624	-174%
Primes acquises pour propre compte	1,421	6,902	-5,481	-79%
Autres produits de l'activité d'assurance	415	392	23	6%
Total des produits de l'activité technique d'assurance	1,836	7,294	-5,458	-75%

Les primes brutes 2022 sont en progression de 3 %. Cette croissance est nettement inférieure à celle connue ces dernières années par la Coopérative.

Les différentes mesures d'assainissement du portefeuille et d'adaptation des produits lancées au cours de l'exercice 2022 ont entraîné de nombreuses résiliations de contrats. Ces résiliations ont compensé une bonne partie des primes générées par les nouvelles affaires et des augmentations de primes résultant des nouvelles tarifications.

Les primes cédées aux réassureurs représentent 90% des primes brutes.

3.1.2 Charges des sinistres

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
Montants en Mon	2022	2021	absolue	%
Charges des sinistres : montants payés bruts	-15,107	-14,170	-937	7%
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	13,475	3,600	9,875	274%
Variation des provisions techniques	-123	-1,498	1,375	-92%
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	597	2,884	-2,287	-79%
Frais de règlement des sinistres pour propre compte	-1,158	-9,184	8,026	-87%

Les montants de sinistres payés bruts ont augmenté de 7%. Cette augmentation est supérieure à la croissance des primes brutes de 3% et s'explique par la forte hausse à la fois des coûts des prestations et de leur nombre pour les chiens, chats et chevaux.

Grâce à la nette amélioration de la situation opérationnelle, la variation des provisions techniques a pu être notablement réduite par rapport à l'exercice 2021 de la Coopérative.

Les assainissements et adaptations de produits amorcés en 2021, se sont poursuivis en 2022 et devraient permettre de revenir à une sinistralité maitrisée ces prochaines années.

Les sinistres et provisions techniques cédés aux réassureurs représentent 92% des charges des sinistres brutes (paiements et provisions techniques) au 31.12.2022.

Globalement, les frais de règlement des sinistres pour propre compte de 1.2 Mio représentent un taux de sinistre (loss ratio) de 81%.

3.1.3 Frais d'acquisition et de gestion

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
Montanto on Morn		2021	absolue	%
Frais d'acquisition et de gestion	-5,350	-5,484	134	-2%
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	5,299	2,522	2,777	110%
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-51	-2,962	2,911	-98%

Les frais d'acquisition et de gestion sont en diminution de 2%. Cette baisse s'explique principalement par la non-récurrence des frais extraordinaires (juridiques et réglementaires) liés à la restructuration d'Epona de MCHF 545 survenus en 2021.

La part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion s'élève à 99%.

Globalement, les frais d'acquisition et de gestion pour propre compte de MCHF 51 représentent un taux de frais (cost ratio) de 4%.

3.1.4 Total des charges de l'activité technique

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
Montants en Monr	2022	2021	absolue	%
Frais de règlement des sinistres pour propre compte	-1,158	-9,184	8,026	-87%
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-51	-2,962	2,911	-98%
Autres charges techniques pour propre compte	-	-	-	N/A
Total des charges de l'activité technique	-1,209	-12,146	10,937	-90%

Globalement, le total des charges de l'activité technique de 1.2 Mio représente un ratio combiné (combined ratio) de 85%.

3.2 Résultat financier

3.2.1 Produits des placements

Les produits des placements sont constitués des revenus obtenus sur les placements (essentiellement les dividendes sur actions et fonds de placements), des plus-values non-réalisées sur les titres en portefeuille et des plus-values réalisées sur la vente de titres.

Globalement, les produits des placements sont en très forte diminution par rapport à 2021 et ils se composent comme suit :

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
Montants en Monr		2021	absolue	%
Produits des placements				
Revenus des placements	69	58	11	19%
Plus-values non réalisées	2	-	2	N/A
Plus-values réalisées	-	2,142	-2,142	-100%
Total des produits des placements	71	2,200	-2,129	-97%

Les revenus des placements ont légèrement augmenté par rapport à 2021, essentiellement du fait des fonds de placements en titres à revenu fixe.

La répartition des revenus des placements par catégorie d'actifs se présente de la manière suivante :

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
MORITAINS EN MICHE		2021	absolue	%
Revenus des placements				
Fonds de placements immobiliers	8	13	-5	-38%
Fonds de placements en titres à revenu fixe	28	18	10	56%
Fonds de placements en actions	30	27	3	11%
Fonds de placements du marché monétaire	3	-	3	N/A
Divers	-	-	-	N/A
Total des revenus des placements	69	58	11	19%

Les plus-values non réalisées ont légèrement augmenté. Alors que suite au transfert de patrimoine de la Coopérative à Epona à fin 2021, l'ensemble des plus-values sur placements avait été considéré comme réalisé, les plus-values non réalisées au 31.12.2022 proviennent de la réévaluation des placements suite aux fluctuations de cours survenues durant l'exercice.

La répartition des plus-values non réalisées par catégorie d'actifs se présente comme suit :

Montants en MCHF	2022	Varia		tion
Montants en Morif		2021	absolue	%
Plus-values non réalisées				
Fonds de placements immobiliers	-	-	-	N/A
Fonds de placements en titres à revenu fixe	-	-	-	N/A
Fonds de placements en actions	-	-	-	N/A
Fonds de placements du marché monétaire	-	-	-	N/A
Divers	2	-	2	N/A
Total des plus-values non réalisées	2	-	2	N/A

Les plus-values réalisées ont diminué de 100% par rapport à 2021. Cette baisse s'explique d'une part par les plus-values réalisées en 2021 lors du transfert d'un bien immobilier de la Coopérative à Epona dans le cadre de la constitution de cette dernière, ainsi que par la vente d'un second bien immobilier à Vaudoise Générale et d'autre part parce que, suite au transfert de patrimoine de la Coopérative à Epona à fin 2021, l'ensemble des plus-values sur placements avait été considéré comme réalisé, alors que la situation sur les marchés financiers durant l'exercice 2022 n'a pas permis de générer de plus-values lors des ventes de fonds de placements effectuées en cours d'année.

La répartition des plus-values réalisées par catégorie d'actifs se présente comme suit :

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
Montants en Morif		2021	absolue	%
Plus-values réalisées				
Fonds de placements immobiliers	-	1'807	-1'807	-100%
Fonds de placements en titres à revenu fixe	-	2	-2	-100%
Fonds de placements en actions	-	331	-331	-100%
Fonds de placements du marché monétaire	-	-	-	N/A
Divers	-	2	-2	-100%
Total des plus-values réalisées	-	2,142	-2,142	-100%

3.2.2 Charges financières et frais de gestion des placements

Les charges financières et frais de gestion des placements comprennent les coûts liés à la gestion de la fortune, les moins-values non-réalisées sur les titres en portefeuille ainsi que les moins-values réalisées sur la vente de titres.

Globalement, les charges financières et frais de gestion des placements ont explosé de près de 700% par rapport à 2021 du fait de la détérioration globale de la situation sur les marchés financiers en 2021, entraînant une augmentation considérable des moins-values non-réalisées.

Les charges financières et frais de gestion des placements se composent comme suit :

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
Montants en Mont		2021	absolue	%
Charges financières et frais de gestion des placements				
Charges en cours	-29	-35	6	-17%
Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation	-1,628	-17	-1,611	N/S
Moins-values réalisées	-6	-161	155	-96%
Total des charges financières et frais de gestion des placements	-1,663	-213	-1,450	681%

Les charges en cours ont diminué de 17% par rapport à 2021.

La répartition des charges en cours par catégorie d'actifs se présente comme suit :

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
	2022	2021	absolue	%
Charges en cours				
Fonds de placements immobiliers	-	-	-	N/A
Fonds de placements en titres à revenu fixe	-	-	-	N/A
Fonds de placements en actions	-	-	-	N/A
Fonds de placements du marché monétaire	-	-	-	N/A
Divers	-29	-35	6	-17%
Total des charges en cours	-29	-35	6	-17%

Les moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation ont explosé par rapport à 2021 du fait de la détérioration globale de la situation sur les marchés financiers en 2022.

La répartition des moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation par catégorie d'actifs se présente comme suit :

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
Montants en Monr	2022	2021	absolue	%
Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation				
Fonds de placements immobiliers	-234	-	-234	N/A
Fonds de placements en titres à revenu fixe	-991	-	-991	N/A
Fonds de placements en actions	-394	-	-394	N/A
Fonds de placements du marché monétaire	-7	-	-7	N/A
Divers	-2	-17	15	-88%
Total des moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation	-1,628	-17	-1,611	N/S

Alors que pratiquement toutes les classes d'actifs avaient été impactées par des moins-values réalisées en 2021, et notamment les fonds de placements en titres à revenu fixe, la situation dégradée sur les marchés financiers en 2022 a eu pour conséquence un net recul des ventes de positions et ainsi des moins-values réalisées.

La répartition des moins-values réalisées par catégorie d'actifs en comparaison avec 2021 se présente comme suit :

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
Montants en Miori	2022	2021	absolue	%
Moins-values réalisées				
Fonds de placements immobiliers	-	-5	5	-100%
Fonds de placements en titres à revenu fixe	-	-143	143	-100%
Fonds de placements en actions	-5	-	-5	N/A
Fonds de placements du marché monétaire	-1	-11	10	-91%
Divers	-	-2	2	-100%
Total des moins-values réalisées	-6	-161	155	-96%

3.2.3 Autres produits et charges

Montants en MCHF	2022)22 2021	Variation		
Montants en MCFF	2022		absolue	%	
Autres produits	-	14	-14	-100%	
Autres charges	-	-6	6	-100%	
Produits extraordinaires	-	3,600	-3,600	-100%	
Charges extraordinaires	-	-2,510	2,510	-100%	
Total des autres produits et charges	-	1,098	-1,098	-100%	

Les autres produits et charges ont diminué de 100% par rapport à 2021. Cette baisse s'explique par le fait que les autres produits et charges, notamment exceptionnels, comptabilisés dans la Coopérative en 2021 ne se sont pas reproduits durant l'exercice 2022 de Epona SA.

3.2.4 Résultat annuel

L'exercice comptable 2022 se solde par un bénéfice technique d'assurance de plus de CHF 0.6 Mio. Malheureusement, l'évolution très défavorable des marchés financiers a entraîné un résultat des placements négatif de CHF 1.6 Mio faisant passer l'exercice 2022 d'un bénéfice technique à une perte nette de près de CHF 1.0 Mio, après une perte nette de CHF 1.8 Mio en 2021.

Au vu du résultat, le Conseil d'administration a proposé, lors de l'Assemblée générale tenue en mars 2023, de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice 2022.

4 Gouvernance, gestion des risques et système de contrôle interne

4.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (ci-après « le Conseil ») exerce la haute direction et surveillance de la société. D'un point de vue de la gestion des risques et de la compliance, le Conseil :

- Décide de la stratégie des risques et de la propension aux risques (ci-après « concept-cadre pour la gestion des risques ») à l'échelle de l'entreprise ;
- Supporte la responsabilité de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace ainsi que du pilotage des risques globaux ;
- Est responsable du caractère approprié de l'environnement de contrôle et de risque au sein de l'entreprise et veille à ce que l'entreprise dispose et maintienne un système de contrôle interne (SCI) en adéquation avec ses activités, sa propension et sa tolérance aux risques;
- Examine au moins une fois par an l'évaluation des risques établie par la Fonction risque et la qualité du SCI par le biais des informations et documents remis par le Comité Risques et Compliance;
- Examine au moins une fois par an les activités de la Fonction compliance par le biais des informations et documents remis par le Comité Risques et Compliance.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre et ses séances font l'objet d'un procès-verbal. Il se compose comme suit :

Président : M. Frédéric Traimond
Vice-Présidente : Mme Nathalie Follonier
Membre : M. Pierre Zumwald

La composition du Conseil d'administration est en vigueur depuis le 10 décembre 2021, date de l'entrée au capital d'Epona SA de Vaudoise Assurances Holding SA.

Le Comité Risques et Compliance est un comité intervenant comme soutien à la décision pour le Conseil d'administration. Il a notamment les responsabilités suivantes :

- La discussion du concept-cadre pour la gestion des risques, sa conformité à l'échelle de l'entreprise et la soumission des recommandations correspondantes à l'ensemble de l'organe responsable de la haute direction;
- La vérification annuelle du concept-cadre pour la gestion des risques et sa conformité à l'échelle de l'entreprise ainsi que l'établissement de recommandations destinées au Conseil pour son éventuelle correction;
- La surveillance de la mise en œuvre de la stratégie des risques et de la propension aux risques par le Directeur général;
- La surveillance de la Fonction compliance;
- L'évaluation de l'efficacité du SCI.

Il est composé de deux membres issus du Conseil d'administration et se réunit au moins 3 fois par an. Ses séances font l'objet d'un procès-verbal.

Il se compose comme suit:

Présidente : Mme Nathalie Follonier Vice-Président : M. Frédéric Traimond

4.2 Direction générale et Comité de direction

La Direction générale est responsable de la gestion et de la représentation de la société notamment de la gestion opérationnelle ainsi que de la mise en œuvre de la stratégie. Elle participe à l'élaboration de la stratégie des risques et de la propension aux risques conjointement avec le Conseil d'administration et est responsable de la mise en œuvre de ces derniers. Elle est chargée par le Conseil de mettre en place un SCI documenté qui réponde aux critères d'efficacité, d'efficience et de traçabilité, communiqué à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

Le Comité de direction (ci-après « CODIR ») intervient comme soutien au Directeur général sur les sujets touchant à l'activité opérationnelle et la gestion de l'entreprise. Il permet notamment une saine gestion du risque par :

- un échange régulier sur les problèmes rencontrés et les actions à entreprendre;
- une revue des KPIs de l'entreprise;
- une présentation des thématiques spécifiques à chaque département.

Le CODIR se réunit au moins une fois par mois et ses séances font l'objet d'un procès-verbal.

La Direction générale et le Comité de direction sont composés comme suit depuis le 1^{er} décembre 2022 :

Directrice générale: Mme Julie Besson, également Directrice du département

Service clients et souscription

Membres du CODIR: M. Stéphane Imholz, Directeur du département finances et

administration

M. Dan Cao, Directeur du département prestations,

transformation digitale, médical et projets transverses

Mme Christina Schubiger, Directrice du département

Développement

Mme Mélanie Robyr Jaques, Responsable Legal & Compliance

4.3 Fonctions spécifiques et lignes de défense

Au vu de la taille réduite d'Epona, jusqu'au 1^{er} décembre 2022, il n'existait pas de département spécifique dédié à la gestion des risques et la compliance. La responsabilité de ces fonctions était assumée par le Directeur du département finances et administration, alors que les tâches des différentes fonctions étaient externalisées auprès d'entités spécifiques de la Vaudoise.

Dès le 1^{er} décembre 2022, la responsabilité des fonctions risque et compliance, ainsi que les tâches spécifiques de ces dernières, est attribuée au Responsable Legal et Compliance, lequel bénéficie toujours du soutien des entités spécifiques de la Vaudoise.

4.3.1 Les lignes de défense

Le concept des 3 lignes de défense est le suivant :

Ligne de défense	But	Personnes concernées
1 ^{re} ligne de défense	Intégrée dans les opérations journalières, elle a pour but d'identifier,	CA (lignes directrices)
	d'évaluer, de réduire et de contrôler les risques encourus. Elle doit notamment	Direction (processus/directives)
	aussi détecter les nouveaux risques liés aux évolutions réglementaires, technologiques, politiques ou économiques.	Collaborateurs (utilisateurs)
2 ^e ligne de défense	Consiste à surveiller les mesures	Fonction risque et compliance
	conçues par la « première ligne de	(contrôles/ajustements)
	défense » et si nécessaire, à proposer	
	des mesures correctives (ajustement	
	continu et optimisation du concept-cadre de gestion des risques).	
3º ligne de défense	Donne une évaluation indépendante	Audit interne et Révision externe
	des deux premières lignes de défense	
	dans la mesure où celles-ci sont	
	importantes pour le contrôle des	
	rapports financiers et pour le respect	
	des prescriptions prudentielles.	

4.3.2 Fonction compliance

Les tâches de la Fonction compliance comprennent notamment les activités suivantes :

- Surveiller et recourir aux mesures appropriées dans le but de contribuer à éviter les risques de compliance ;
- Assurer le suivi de toutes les affaires juridiques ;
- Assurer la veille réglementaire;
- Etablir l'évaluation annuelle du risque de compliance et l'élaboration d'un plan d'action axé sur le risque, remis une fois par an au Comité Risques et Compliance et au Conseil d'administration;
- Remettre au Comité risques et compliance, en temps utile, des rapports sur les modifications importantes de l'évaluation du risque de compliance ou sur les manquements graves constatés en matière de compliance et les faits de grande portée.

La Fonction compliance respecte les prescriptions de la circulaire FINMA 2017/02.

4.3.3 Fonction risque

Les tâches de la Fonction risque comprennent notamment les activités suivantes :

- Etablir et maintenir un dispositif de gestion des risques et de système de contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'entreprise;
- Identifier les risques principaux, y compris les cumuls de risques, les évaluer et les revoir périodiquement. Vérifier que les mesures de mitigation et la stratégie de traitement en place soient conformes à l'appétit au risque de l'entreprise;
- Etablir des rapports sur des positions individuelles ou agrégées de risques et notamment la réalisation de tests de résistance et d'analyses de scénarios dans des conditions commerciales défavorables;
- Coordonner le système de contrôle interne et en assurer le pilotage;
- Remettre un rapport sur l'évolution du profil de risque de l'entreprise et son activité au moins une fois par an au Comité Risques et Compliance et au Conseil d'administration.
- En cas d'évolution particulière de la situation, la Fonction risque en informe le Comité Risques et Compliance en temps utile.

La Fonction risque respecte les prescriptions de la circulaire FINMA 2017/02.

4.3.4 Audit interne

La fonction d'audit interne est assumée par l'Audit interne de la Vaudoise en vertu du « contrat de service entre la Vaudoise Générale et Epona SA du 16 décembre 2021». Il est mandaté par le Conseil d'administration et l'étendue de son activité est définie tous les ans conjointement avec le Directeur général et le Comité Risques et Compliance. Il s'attache plus particulièrement aux risques et processus de gouvernance et métier de l'entreprise.

4.4 Système de contrôle interne (SCI)

Le système de contrôle interne (SCI) de l'entreprise est un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et le personnel et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des trois objectifs suivants :

- l'efficacité et l'efficience des opérations ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et règlements.

Un règlement concernant la gouvernance, la gestion des risques et le contrôle interne définit les principes pour ces différentes approches ainsi que les responsabilités. Ce règlement est mis à jour en cas de besoin.

Le SCI est validé par le Conseil d'administration.

Le SCI couvre l'ensemble des processus de l'entreprise ainsi que les contrôles au niveau de l'entreprise, qui sont implémentés dans le logiciel ARM et affectés aux responsables de département compétents. Le pilotage des processus de gestion des risques et de contrôle interne est réalisé à l'aide d'un outil applicatif (ARM). Cet outil permet de s'assurer que les procédures en vigueur sont appliquées telles que définies.

Les partenaires choisis font également l'objet d'un suivi rigoureux en matière de contrôle interne.

La mise en œuvre de la gestion des risques et du SCI est du ressort de la Direction, qui s'appuie sur les directeurs des départements métier et sur la Fonction risque et compliance, qui incarnent respectivement la première et la deuxième ligne de défense. L'audit interne indépendant incarne la troisième ligne de défense et fournit au Conseil l'assurance sur la bonne gestion des processus ERM et SCI lors des missions d'audit mandatées par le Conseil.

Sont notamment concernés les points suivants :

- risques en rapport aux processus (risques SCI)
- risques clés de l'entreprise
- mise en place de contrôles
- contrôle du contrôle par un tiers
- analyse des contrôles mis en place par la 1ère ligne de défense par une fonction indépendante
- propositions de mesures correctives

Lors des opérations de pilotage du SCI, les contrôles référencés sont évalués par la première ligne de défense, revus et testés par des binômes (contrôle du contrôle). Dès le 1^{er} décembre 2022, la Fonction risque et compliance se charge du contrôle du contrôle.

Les constats des opérations de pilotage sont documentés et communiqués à la Direction et au Conseil au moyen du rapport annuel des risques.

Le pilotage du SCI prévoit également une revue annuelle réalisée par la deuxième ligne de défense (Fonction risque et compliance), avec le soutien de la Fonction SCI de la Vaudoise. Cette revue consiste en une appréciation de la couverture des risques principaux, affectant l'ensemble des processus de l'entreprise, par des points de contrôle efficaces. Une fois analysé le périmètre de l'environnement de contrôle, la Fonction risque et compliance réalise une évaluation du design et de l'efficacité opérationnelle des points de contrôle sous revue. Cette évaluation est réalisée par échantillonnage. Avec le soutien de la Vaudoise, un rapport concernant cette revue du SCI est réalisé et communiqué au Conseil d'administration annuellement.

5 Profil de risque

Dans le cadre de son activité d'assureur animalier, Epona est confrontée à un certain nombre de risques, soit liés à son activité, soit liés à la situation économique.

5.1 Risque d'assurance

Le risque d'assurance est constitué par le risque lié à la liquidation des provisions techniques, par le risque des nouveaux sinistres attendus pour l'année en cours liés aux primes souscrites ainsi que par celui lié aux sinistres découlant des primes non acquises. La conclusion d'un contrat de réassurance en quote-part dès le 1er juillet 2021 avec une cession de 90 % des sinistres survenus dès cette date permet de réduire sensiblement l'exposition au risque net de réassurance. Ce contrat vient en sus du traité de réassurance en Excess of Loss préexistant et visant à éliminer le risque lié aux sinistres importants.

Les principales composantes du risque d'assurance sont :

- Le risque sur les nouveaux sinistres attendus, qui atteint CHF 0.36 Mio.
- Le risque de run-off, qui se monte à CHF 0.26 Mio.
- Le risque lié aux primes non acquises, qui se monte à CHF 0.14 Mio.

L'agrégation de ces composantes permet une mitigation de l'ordre de 20% des risques pris individuellement. De ce fait, le risque d'assurance évalué dans le SST 2023 pour déterminer le capital cible représente CHF 0.60 Mio.

Une fois agrégé avec le risque de marché et le risque de crédit ci-après, l'impact du risque d'assurance sur le capital cible atteint CHF 0.52 Mio.

5.2 Risque de marché

Le risque de marché est lié aux variations des taux d'intérêt, aux éventuels écarts des taux d'intérêt des obligations en portefeuille par rapport aux emprunts sans risque, aux taux de change, aux fluctuations sur les marchés des actions et sur le marché immobilier.

Les principales composantes du risque de marché sont :

- Le risque de taux d'intérêts, qui atteint CHF 0.55 Mio.
- Le risque de spread, qui atteint CHF 0.30 Mio.
- Le risque sur le marché des actions, qui atteint CHF 0.79 Mio.
- Le risque sur le marché immobilier, qui atteint CHF 0.41 Mio.
- Le risque de change, qui atteint CHF 0.39 Mio.

L'agrégation de toutes les composantes permet une mitigation de l'ordre de 43% des risques individuels. De ce fait, le risque de marché pris en compte dans le SST 2023 pour déterminer le capital cible atteint le montant de CHF 1.38 Mio, stable par rapport au SST 2022.

Une fois agrégé avec le risque d'assurance ci-avant et le risque de crédit ci-après, l'impact du risque de marché sur le capital cible atteint CHF 1.19 Mio.

5.3 Risque de crédit

Le risque de crédit mesure le risque de défaillance d'une contrepartie, et ce dans tous les postes de l'actif qui sont subordonnés à un remboursement d'une contrepartie.

Le modèle utilisé par Epona correspond au modèle standard, soit l'approche à un facteur du modèle de Merton. Ce modèle vise à définir, pour chaque contrepartie, une distribution du risque de crédit, compte tenu d'un risque de défaillance et d'un risque de migration. L'exposition au risque de chaque contrepartie dépend du montant de l'actif concerné en valeur de marché, et du secteur et du rating de la contrepartie. Pour ce qui est du risque de crédit de la réassurance, l'exposition comprend les provisions cédées ainsi que le risque des nouveaux sinistres, estimé par le biais des primes cédées. Toutes les positions obligataires, bancaires et de réassurance ont été modélisées au moyen du modèle de Merton. Les positions de créances d'assurance et les actifs transitoires (autres débiteurs) sont quant à elles encore modélisées par le biais de l'approche Bâle III.

Le risque de crédit évalué dans le cadre du SST 2023 pour déterminer le capital cible représente CHF 1.35 Mio.

Une fois agrégé avec le risque d'assurance et le risque de marché ci-avant, l'impact du risque de crédit sur le capital cible atteint CHF 1.16 Mio.

5.4 Risque opérationnel

Les processus opérationnels sont identifiés, cartographiés et attribués aux responsables de département respectifs dans le logiciel de gestion des risques et SCI ARM.

Les directeurs de département sont responsables d'identifier les risques et d'en assurer le suivi dans l'outil applicatif.

Lors de la survenance d'un événement dommageable ayant un impact égal ou supérieur à CHF 20'000, le responsable de département doit annoncer le dommage opérationnel à la Direction et à la Fonction risque et compliance, qui en informe le Conseil d'administration.

Les pertes économiques inhérentes aux fraudes internes ou externes sont à annoncer par tout collaborateur dès le premier franc à la Direction, qui en informe le Conseil d'administration, conformément à la politique de "tolérance zéro" de la société.

Tous les dommages opérationnels sont sauvegardés dans un inventaire tenu par la Fonction risque et compliance et l'avancement des mesures de remédiation est suivi. Cela inclut notamment les mesures opérationnelles implémentées, les dépenses engagées, les montants éventuellement récupérés, les prochaines actions prévues (p.ex. actions en justice, transactions, développement informatiques, adaptations des politiques ou procédures).

En fonction du type de risque réalisé (exemple : erreur humaine, fraude, cyberattaque, indisponibilité de l'outil de production), une phase d'analyse est lancée et, le cas échéant, des mesures spécifiques sont mises en place, notamment :

- Action de correction immédiate
- Activation du plan de continuité des activités
- Information à la FINMA

Durant l'exercice 2022, Epona n'a pas été confrontée à des dégâts significatifs découlant de l'un des risques opérationnels identifiés.

5.5 Autres risques importants

Parmi les autres risques importants, on peut notamment citer :

- Le risque lié à la survenance d'un événement catastrophique lors d'expositions animalières ou de foires ou et qui occasionnerait potentiellement un sinistre de plusieurs millions.
- Le risque de perte de données et la vitesse de restauration de l'outil de production en cas de perte d'un Datacenter.
- Le risque de pandémie avec des impacts sur la productivité, la croissance et les marchés financiers.
- Le risque de concurrence avec un impact sur le volume des affaires.

5.6 Exposition aux risques durant l'exercice 2022

Durant l'exercice sous revue, Epona a été, notamment, exposée aux quatre risques principaux suivants, dans l'ordre du plus au moins élevé.

- Perte importante sur les marchés financiers : un crash boursier aurait un impact négatif sur le compte de résultat et pourrait entraîner une forte baisse du ratio SST, voire une sous-couverture des fonds propres.
- Ratio de sinistres sur primes déséquilibré: une modification des habitudes de consommation des soins vétérinaires couplée à une augmentation des tarifs vétérinaires pourraient entraîner une hausse des sinistres qui ne serait plus couverts par les primes.
- Baisse du chiffre d'affaires : Epona est active dans une seule et unique branche d'assurance, elle n'a pas d'alternative à sa croissance et une baisse du volume des affaires se répercuterait directement sur les résultats.
- Non-conformité des systèmes d'exploitation: une faille de sécurité des serveurs entraînant une perte ou la fuite de données ou la perte du système d'exploitation en raison d'un défaut d'approvisionnement en électricité pourraient conduire à une immobilisation de l'entreprise et avoir de graves conséquences en termes d'exploitation et de résultats.

Les mesures d'évaluation et de mitigation de ces risques sont les suivantes (l'ordre correspond à celui des risques ci-dessus):

- Perte importante sur les marchés financiers: les placements sont marqués par une forte diversification à travers des placements collectifs majoritairement en CHF sur la base du profil d'investisseur défini. Un suivi des performances est effectué mensuellement via les relevés de la banque dépositaire. Epona analyse également la note de la banque dépositaire via les agences de notation financière. Epona contacte la banque dépositaire si la note de cette dernière se dégrade et ne correspond plus aux limites admises.
- Ratio de sinistres sur primes déséquilibré: le plan d'exploitation définit de manière détaillée la politique de réservation. Un traité de réassurance en Excess of Loss a été conclu pour éliminer le risque lié aux sinistres importants. Un traité de réassurance en quote-part a également été conclu dès le 1er juillet 2021 avec une cession de 90 % des sinistres survenus dès cette date. La politique d'acceptation des risques limite les sommes sous risque. Une équipe dédiée avec des compétences vétérinaires est en place afin de mieux absorber la complexité du traitement des sinistres. De plus, les dossiers de sinistres complexes sont supervisés par un vétérinaire interne à Epona. Ce dernier est également impliqué dans le cadre de l'acceptation des risques (analyse de verbaux d'acceptation, de rapports vétérinaires et de radiographies). La sinistralité est monitorée mensuellement sur la base de statistiques par espèces d'animaux et par type de sinistre. Les portefeuilles d'assurance dont le ratio ne satisfait pas aux exigences d'Epona font l'objet de mesures d'assainissement ponctuelles.
- Baisse du chiffre d'affaires: une analyse constante du marché permet à Epona de répondre aux besoins correspondants de manière rapide et efficace et de profiter de nouvelles opportunités d'affaires en raison de sa petite taille et son organisation agile. De nouveaux produits peuvent rapidement voir le jour, de même que l'arrêt de la vente de certains produits ou des adaptations tarifaires peuvent être mis en œuvre à court terme. Epona s'efforce également d'améliorer constamment les outils permettant une interaction plus rapide et qualitative avec la clientèle tout en visant une optimisation des coûts et en se préoccupant de l'impact carbone sur la planète.
- Non-conformité des systèmes d'exploitation : afin de garantir une reprise des activités dans les meilleurs délais, Epona a mis en place dans le cadre de son plan de Business Continuity Management une procédure de récupération des données avec une durée maximale d'interruption de 4 heures au maximum. La procédure à fait l'objet de différents tests par le prestataire IT en charge de notre infrastructure.

5.7 Concentration de risques durant l'exercice 2022

Une évolution des marchés financiers défavorable (risque de marché), une tendance à la hausse des habitudes de consommation des preneurs d'assurance corrélée à la hausse des coûts de la médecine vétérinaire non couvertes par les primes encaissées (risque d'assurance) et l'activité spécifique et unique d'Epona dans le secteur de l'assurance animalière (risque stratégique) représentent la principale concentration des risques de l'entreprise.

Ces risques font l'objet d'une propension et d'une tolérance aux risques dont les principes sont définis par le règlement sur la gouvernance, la gestion des risques et le contrôle interne, revu annuellement.

L'échelle décidée par le Conseil d'administration pour définir la propension aux risques est la suivante : faible – moyenne – élevée. Pour chaque niveau, plusieurs types d'actions sont associées comme mesure de mitigation du risque :

- Eviter : Modifier le processus ou la procédure afin de supprimer l'exposition au risque inhérent
- Réduire : Modifier le processus ou la procédure afin de limiter l'exposition au risque inhérent
- Transférer : Modifier le processus ou la procédure afin de transférer l'exposition au risque inhérent
- Accepter : Assumer et contrôler l'exposition au risque inhérent sans mesure d'atténuation particulière

5.7.1 Risque de marché

Une évolution négative de la conjoncture économique et des marchés financiers sur le plan régional, national ou global peut avoir un effet défavorable significatif sur l'activité de l'entreprise, sa rentabilité et sa capacité à maintenir le capital-actions minimum de 3 mios.

Il en découle des mesures de mitigation de type « réduire » et transférer ».

5.7.2 Risque d'assurance

Des faits et des circonstances allant à l'encontre des hypothèses et appréciations mises en place pour établir le niveau des provisions pour la gestion des sinistres, développer les produits, fixer leur prix et calculer les mesures de valeur utilisées pour conduire l'entreprise pourraient avoir des répercussions importantes sur les résultats de l'entreprise et sa capacité à remplir ses engagements

Il en découle des mesures de mitigation de type « réduire » et transférer ».

5.7.3 Risque stratégique

Des défaillances dans l'appréciation, la gestion et la mise en œuvre des initiatives stratégiques pourraient avoir une incidence négative significative sur le développement de l'entreprise, sur ses résultats ou sur l'atteinte des objectifs stratégiques.

Il en découle des mesures de mitigation de type « réduire » et « transférer ».

Ces risques font l'objet de mesures de mitigation et d'un suivi régulier et constant de la part de la Direction, laquelle informe trimestriellement ou lors d'événement majeur le Conseil d'administration.

6 Evaluation

6.1 Valeur proche du marché des actifs

La société gère sa fortune de manière à garantir la sécurité de ses réserves, la répartition des risques, un rendement suffisant des placements et la couverture du besoin prévisible de liquidités. Elle veille en premier lieu à assurer la pérennité de la couverture de ses engagements d'assurance figurant au bilan. Elle respecte les principes d'une répartition appropriée des risques. L'actif est donc réparti entre différentes catégories de placements ainsi qu'entre plusieurs régions et secteurs économiques, assurant une diversification adéquate.

Les actifs d'Epona sont évalués dans la comptabilité générale à la valeur de marché, à l'exception de l'immeuble d'exploitation, reclassé des placements aux immobilisations sans impact sur le résultat 2021 précédemment publié, et n'ayant pas fait l'objet d'une réévaluation à valeur de marché pour l'établissement du bilan statutaire. De ce fait, une réserve latente est dégagée sur cet objet.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la structure des actifs d'Epona à fin 2022 en comparaison avec 2021 ainsi que la valeur de marché de chacune des classes d'actifs.

Montants au 31 décembre en MCHF	Valeur comptable		Ajustement à la valeur de marché	Valeur de marché
	2021	2022	2022	2022
Fonds de placements immobiliers	1,431	1,311	-	1,311
Fonds de placements en titres à revenu fixe	6,665	6,957	-	6,957
Fonds de placements en actions	2,015	1,786	-	1,786
Fonds de placements du marché monétaire	1,701 2,887 -		-	2,887
Total des placements	11,812	12,941	-	12,941
Liquidités	2,655	1,609	-	1,609
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	3,221	8,539	-42	8,497
Immobilisations	2,572	2,443	-804	1,639
Créances d'assurance	1,058	915	-	915
Autres créances	21	24	-	24
Actifs transitoires	125	132	-	132
Total des autres actifs	9,652 13,662		-846	12,816
Total des actifs	21,465	26,603	-846	25,757

La réserve latente sur l'immeuble commercial a été estimée à CHF 53'333.-, la valeur de marché étant supposée égale à CHF 1'600'000.-. La source d'expertise pour l'établissement de cette valeur de marché a été établie par l'entreprise Domicim en décembre 2019.

Les immobilisations incorporelles ont une valeur de marché nulle, alors que leur valeur statutaire s'élève à CHF 858'000.-.

La somme des actifs à la valeur de marché s'élève ainsi au 31 décembre 2022 à CHF 25'756'843.- et correspond donc à une moins-value de CHF 846'250.- par rapport à la valeur statutaire figurant dans les comptes. Le retraitement entre l'actif statutaire et l'actif proche du marché entraîne une diminution du total du bilan de 3.2 %, principalement en raison des actifs incorporels.

6.2 Valeur proche du marché des engagements d'assurance

Le montant total des provisions techniques brutes d'Epona au bilan statutaire à fin 2022 s'élève à CHF 9'975'090.-.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différentes provisions techniques en comparaison avec 2021 ainsi que la valeur de marché de chacune des positions.

Montants au 31 décembre en MCHF	Valeur comptable 2021 2022		Ajustement à la valeur de marché	Valeur de marché
			2022	2022
Report de primes	5,925	5,629	-	5,629
Provisions pour sinistres à payer et ULAE	4,139	4,217	-51	4,166
Provisions de fluctuation des risques en cours	63	129	-129	-
Total des provisions techniques	10,127	9, 975	-180	9,795

Le report de primes est calculé informatiquement comme la part de la prime non encore acquise au 31 décembre 2022. Aucun ajustement n'est effectué sur cette position.

Les provisions pour sinistres à payer statutaires sont établies sur la base des triangles de développement statistiques et correspondent à la meilleure estimation possible au 31 décembre 2022 (best estimate value). L'ajustement à la valeur de marché est de faible importance étant donné la rapidité de liquidation des sinistres. En moyenne, 95 % des provisions seront liquidées en 2023. L'escompte déterminé sur les provisions au 31 décembre 2022 conduit à une réduction du montant de CHF 50'489.-, soit 1.2 % des provisions pour sinistres à payer et ULAE brutes de réassurance.

La provision de sécurité et pour fluctuation d'un montant de CHF 129'262.- au bilan statutaire a quant à elle été entièrement dissoute au bilan proche du marché.

La somme des provisions techniques à la valeur de marché s'élève ainsi à fin 2022 à CHF 9'795'339.- et correspond à une moins-value de CHF 179'751.- par rapport à la valeur statutaire figurant dans les comptes.

6.3 Montant minimum

Le montant minimum, ou marge sur la valeur de marché, correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille, mais également la liquidation du risque de crédit lié au réassureur, du risque de marché non diversifiable et de l'impact des scénarios. En effet, en cas de reprise de la société par un tiers, celui-ci doit être également indemnisé pour les coûts engendrés par les risques présents en portefeuille.

Le modèle utilisé prend en compte le développement futur des risques en portefeuille en les subordonnant à une grandeur de référence, en l'occurrence ici le développement des paiements futurs des sinistres. Cette méthode s'applique bien à Epona, ses risques étant étroitement liés à la sinistralité effective, et le rapide développement des sinistres illustre la très courte durée des risques auxquels un éventuel repreneur devrait faire face.

Une fois les différents risques développés, ceux-ci sont actualisés selon la courbe des taux sans risque en CHF puis multipliés par le coût du capital, soit 6%.

En agrégeant les divers éléments, le montant minimum s'élève à CHF 34'020.-.

6.4 Valeur proche du marché des autres engagements

Il n'y a pas de réserves latentes pour les autres engagements au 31 décembre 2022, et donc aucune différence entre le bilan statutaire et le bilan SST pour ces postes.

Le tableau suivant présente la valeur statutaire des autres engagements en comparaison avec 2021 ainsi que la valeur de marché de chacune des positions.

Montants au 31 décembre en MCHF	Valeur comptable 2021 2022		Ajustement à la valeur de marché	Valeur de marché
			2022	2022
Dépôts de réassurance cédée	2,762	8,539	-	8,539
Autres dettes nées d'opérations d'assurance	1,093	1,337	-	1,337
Dettes diverses	1,302	622	-	622
Autres postes du compte de régularisation	221	144	-	144
Total des autres engagements	5,378	10,642	-	10,642

7 Gestion du capital

7.1 Planification du capital

La gestion du capital d'Epona se base sur la planification stratégique trisannuelle du Conseil d'administration.

7.2 Fonds propres

Le montant total des fonds propres d'Epona à fin 2022 s'élève à CHF 5'985'769.-. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différentes positions en comparaison avec 2021.

Montants en MCHF	2022	2021	Variation		
Montants en Mont		2022 2021	absolue	%	
Capital	3,861	3,035	826	27%	
Réserves légales issues du capital	3,266	3,092	174	6%	
Report de perte	-1,141	-167	-974	583%	
Total des fonds propres	5,986	5,960	26	0%	

La différence entre la somme des actifs à la valeur de marché et la somme des engagements à la valeur de marché représente quant à elle un montant de CHF 5'319'269.-.

L'écart entre ces deux valeurs à fin 2022 représente un montant de CHF 666'500.- qui correspond aux ajustements effectués dans l'objectif de déterminer la valeur de marché d'Epona, à savoir la plus-value latente de l'immeuble commercial pour CHF 53'333.-, la moins-value sur les immobilisations incorporelles pour CHF 858'000.-, l'escompte sur les provisions techniques cédées au réassureur pour CHF 41'584.-, la dissolution de la provision de sécurité et pour fluctuation pour CHF 129'262.- et l'escompte sur les provisions pour sinistres à payer et ULAE pour CHF 50'489.-.

8 Solvabilité

Epona applique pour son calcul SST le modèle standard, c'est-à-dire que nous n'utilisons aucun modèle interne pour l'évaluation des risques. Les informations figurant dans ce rapport correspondent à celles qui ont été déclarées à la FINMA et sont encore soumises à un audit prudentiel de la part de la FINMA. Les données ont déjà été validées dans le cadre d'un audit prudentiel effectué par la société d'audit Ernst & Young SA, à Lausanne.

8.1 Capital cible

Le capital cible s'élève à CHF 3'218'988 au 31 décembre 2022, en augmentation de 8.6% par rapport à 2021.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différentes composantes du capital cible et des risques de marché et d'assurance en comparaison avec 2021.

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
MOREARIES EREMICHE	2022	2021	absolue	%
Risque sur les nouveaux sinistres	358	312	46	15%
Risque de run-off	262	488	-226	-46%
Risque lié aux primes non acquises	143	142	1	1%
Risque d'assurance agrégé	604	746	-142	-19%
Risque de taux d'intérêts	548	511	37	7%
Risque de spread	300	275	25	9%
Risque sur le marché des actions	792	877	-85	-10%
Risque sur le marché immobilier	406	411	-5	-1%
Risque de change	387	446	-59	-13%
Risque de marché agrégé	1,381	1,379	2	0%
Risque de crédit	1,346	1,043	303	29%
Risques d'assurance, de crédit et de marché agrégés	2,872	2,631	241	9%
Scénarios de risques	161	162	-1	-1%
Résultat financier attendu	-185	-201	16	-8%
Résultat d'assurance attendu	337	339	-2	-1%
Montant minimal	34	34	0	0%
Capital cible	3,219	2,965	254	9%

Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par l'augmentation du risque de crédit en raison du risque de contrepartie sur la position de réassurance envers Vaudoise Générale.

Cette hausse du risque de crédit est partiellement compensée par la baisse du risque d'assurance, également due à la réassurance en quote-part auprès de Vaudoise Générale.

8.2 Capital porteur de risque

Le montant du capital porteur de risque à fin 2022, soit le capital à disposition pour couvrir l'ensemble des risques représenté par le capital cible s'élève à CHF 5'319'269, en augmentation de 4.6% par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différentes composantes du capital porteur de risque en comparaison avec 2021.

Montants en MCHF	2022	2021	Variation	
MOIITAITIS EII MICHF	2022	2021	absolue	%
Actifs à la valeur de marché	25,757	20,556	5,201	25%
Fonds étrangers à la valeur de marché	20,438	15,472	4,966	32%
Provisions techniques à la valeur de marché	9,795	10,094	-299	-3%
Autres engagements à la valeur de marché	10,642	5,378	5,264	98%
Différence entre les actifs à la valeur de marché et les fonds étrangers à la valeur de marché	5,319	5,084	235	5%
Capital porteur de risque	5,319	5,084	235	5%

Le quotient SST à fin 2022 s'élève à 166%, soit une légère diminution de 6 points par rapport aux 172% de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par la hausse du capital cible due à l'augmentation de l'exposition au risque de crédit envers Vaudoise Générale, partiellement compensée par la hausse du capital porteur de risque.

9 Signatures

Epona, Société d'assurance générale des animaux SA

Julie Besson Directrice générale Stéphane Imholz Directeur financier

Lausanne, le 28 avril 2023

10 Annexes

Les modèles quantitatifs « Résultat de l'entreprise », « Bilan proche du marché » et « Solvabilité » sont annexés au présent Rapport sur la situation financière, de même que les comptes annuels audités d'Epona et de la Coopérative.

10.1 Annexe 1 : Modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise »

	Rapport sur la situation financière:		
		Monnaie : CH monnaie du r d'activité	apport
	modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »	Indications er	n millions
			l, dom. mat.
		Ex. préc.	Ex. ss revue
1	Primes brutes	14.2	14.6
	Primes brutes cédées aux réassureurs	-6.8	-13.2
3	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	7.4	1.4
4	Variations des reports de primes	-0.9	0.3
5	Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.4	-0.3
6	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	6.9	1.4
7	Autres produits de l'activité d'assurance	0.4	0.4
8	Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	7.3	1.8
9	Charges des sinistres : montants payés bruts	-14.2	-15.1
	Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	3.6	13.5
	Variations des provisions techniques	-1.5	-0.1
	Variations des provisions techniques : part des réassureurs	2.9	0.6
	Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des		
. •	participations		
14	political political to		
	Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-9.2	-1.2
15	Frais d'acquisition et de gestion	-5.5	-5.3
	Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	2.5	5.3
	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-3.0	-0.1
	Autres charges techniques pour propre compte	0.0	0.0
	Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement)	0.0	0.0
19	(14 + 17 + 18)	10.1	1 2
20		-12.1	-1.2
1	Produits des placements	2.2	0.1
	Charges financières et frais de gestion des placements	-0.2	-1.7
	Résultat des placements (20 + 21)	2.0	-1.6
23	Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur		
l	la vie liée à des participations	0.0	0.0
1	Autres produits financiers	0.0	0.0
	Autres charges financières	0.0	
	Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	-2.9	
	Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0.0	
	Autres produits	0.0	0.0
	Autres charges	0.0	0.0
	Produits / charges extraordinaires	1.1	0.0
31	Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	-1.8	
	Impôts directs	0.0	
33	Bénéfice / perte (31 + 32)	-1.8	-1.0

10.2 Annexe 2 : Modèle quantitatif « Bilan proche du marché »

Rapport sur la situatio modèle quantitatif « Bi	n financière : ilan individuel proche du marché »	Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST Indications en millions		
		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	Biens immobiliers	0.0	. ,	(
	Participations	0.0		(
	Titres à revenu fixe	0.0		(
	Prêts	0.0		
Valeur des placements	Hypothèques	0.0		
proche du marché	Actions Autres placements	0.0 11.8		1:
procine du marche	Placements collectifs de capitaux	11.8		1:
	Placements alternatifs de capitaux	0.0		
	Produits structurés	0.0		
	Autres placements de capitaux	0.0		
	Total des placements	11.8		12
	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0		(
	Créances sur instruments financiers dérivés	0.0		(
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée	0.0		
	Liquidités	2.7		-
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	3.2		
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors assvie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie			
	(hors assvie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	3.2		
	Assurance directe : assurance-maladie	5.2		
	Réassurance active : assurance dommages			
Valeur des autres actifs	Réassurance active : assurance-maladie			
proche du marché	Assurance directe : autres affaires			
•	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles	1.6		
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis	0.0		(
	Immobilisations incorporelles	0.0		
	Créances nées d'opérations d'assurance	1.1		
	Autres créances	0.0		(
	Autres actifs Capital non encore libéré	0.0		(
	Comptes de régularisation	0.0		
	Total des autres actifs			
	Total des autres actils	8.7		12
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	20.6		2:
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	10.1		
	Assurance directe : assurance sur la vie	10.1		
	(hors assvie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie			
DEL *: Weleve eather other	(hors assvie liée à des participations)			
BEL*: Valeur estimative	Assurance directe : assurance dommages	10.1		
a meilleure possible des engagements	Assurance directe : assurance-maladie			
d'assurance	Réassurance active : assurance dommages			
y compris assvie liée à	Réassurance active : assurance-maladie			
des participations)	Assurance directe : autres affaires			
,	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance			
	sur la vie liée à des participations	0.0		(
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations	0.0		(
	Provisions non techniques Dettes liées à des instruments de taux	0.0		
	Dettes au des instruments de taux Dettes sur instruments financiers dérivés	0.0		
/aleur proche du marché		2.8		
des autres engagements	Dettes nées d'opérations d'assurance	1.1		
= =	Autres passifs	1.2		(
	Comptes de régularisation	0.2		(
	Dettes subordonnées	0.0		(
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements			_
		15.5		20
		T	-	
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la			
	valeur proche du marché des autres engagements			

10.3 Annexe 3 : Modèle quantitatif « Solvabilité »

• •	a situation financière :			Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
modere quant	itatif « Solvabilité individuelle »	•		Indications en millions
		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres			
de risque	engagements	5.1		5.
(CPR)	Déductions	0.0		0.
	Fonds propres de base	5.1		5.
	Capital complémentaire	0.0		0.
	CPR	5.1		5.
		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue
		0.7		
	Risque technique	0.7		0.
	Risque de marché	1.4		
Calcul du				1.
Calcul du	Risque de marché Effets de diversification Risque de crédit	1.4		1. -0.
Calcul du capital cible	Risque de marché Effets de diversification	1.4 -0.5		1. -0.
	Risque de marché Effets de diversification Risque de crédit Montant minimum et autres effets sur le capital cible	1.4 -0.5 1.0		1 -0 1
	Risque de marché Effets de diversification Risque de crédit Montant minimum et autres effets sur	1.4 -0.5 1.0		1. -0. 1.
	Risque de marché Effets de diversification Risque de crédit Montant minimum et autres effets sur le capital cible	1.4 -0.5 1.0		1. -0. 1.
	Risque de marché Effets de diversification Risque de crédit Montant minimum et autres effets sur le capital cible	1.4 -0.5 1.0 0.3 3.0 Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	10. 1. 0. 3. Clôture ex. ss revue
	Risque de marché Effets de diversification Risque de crédit Montant minimum et autres effets sur le capital cible	1.4 -0.5 1.0 0.3 3.0	•	0. 10. 1. 0. 3. Clôture ex. ss revue

10.4 Annexe 4 : Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels



Ernst & Young SA Avenue de la Gare 39a Case postale CH-1002 Lausanne Téléphone: +41 58 286 51 11 Téléfax: +41 58 286 30 04

www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale d' EPONA, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne Lausanne, le 9 mars 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'EPONA, Société d'assurance générale des animaux SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autre point

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date du 14 avril 2022, une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels.





Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: hiip://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)

Annexe

Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)

Bilan

Actifs

en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Autres placements	1	12'940'766	11'812'464
Fonds de placements immobiliers		1'311'352	1'431'299
Fonds de placements en titres à revenu fixe		6'957'176	6'664'671
Fonds de placements en actions		1'785'977	2'015'784
Fonds de placements du marché monétaire		2'886'261	1'700'710
Liquidités		1'609'056	2'655'275
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3	8'539'158	3'221'142
Immobilisations corporelles		1'585'341	1'621'168
Immobilisations incorporelles	4	858'000	951'000
Créances nées d'opérations d'assurance	2,8	914'523	1'057'782
Autres créances	8	24'331	20'936
Comptes de régularisation		131'917	124'957
TOTAL DES ACTIFS	_	26'603'093	21'464'724

Passifs

en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Provisions techniques	3	9'975'090	10'126'804
Dettes liées à des instruments de taux	5,8	=	100'000
Dépôts résultant de la réassurance cédée	6	8'539'158	-
Dettes nées d'opérations d'assurance	7,8	233'068	2'821'031
Autres passifs	8	622'449	1'201'978
Comptes de régularisation	8,9	1'247'560	1'254'742
TOTAL DES PROVISIONS ET DES DETTES EXTERNES		20'617'325	15'504'555
Capital actions	10	3'861'400	3'035'000
Réserves légales issues du capital	10	3'265'495	3'091'951
Réserves facultatives issues du bénéfice	10	(1'141'127)	(166'782)
Bénéfice / (Perte) reporté		(166'782)	-
Perte de l'exercice		(974'344)	(166'782)
Total des fonds propres	10	5'985'769	5'960'169
TOTAL DES PASSIFS		26'603'093	21'464'724

Compte de résultat

en CHF	Annexe	01.01 au 31.12.2022	03.05 au 31.12.2021
Primes brutes		14'588'979	-
Primes brutes cédées		(13'197'746)	-
Primes pour propre compte		1'391'233	=
Variations des reports de primes		295'684	-
Variations des reports de primes: part des réassureurs		(266'115)	-
Primes acquises pour propre compte		1'420'802	-
Autres produits de l'activité d'assurance		415'151	-
Total des produits de l'activité technique d'assurance		1'835'953	-
Charges des sinistres: montants bruts		(15'107'256)	_
Charges des sinistres: part des réassureurs		13'474'740	_
Variation des provisions techniques brutes	11	(123'344)	-
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	11	597'452	-
Charges des sinistres pour compte propre		(1'158'408)	-
Frais d'acquisition et de gestion		(5'349'863)	(158'183)
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		5'299'177	-
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		(50'686)	(158'183)
Total des charges de l'activité technique		(1'209'095)	(158'183)
Produits des placements	13	71'193	-
Charges financières et frais de gestion des placements	14	(1'662'646)	(4)
Résultat des placements		(1'591'452)	(4)
Autres produits financiers		-	-
Autres charges financières		-	-
Résultat opérationnel		(964'594)	(158'187)
Autres produits		_	_
Autres charges		_	_
Perte avant impôts		(964'594)	(158'187)
Impôts directs		(9'750)	(8'595)
PERTE DE L'EXERCICE		(974'344)	(166'782)

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2022	2021
Perte de l'exercice	(974'344)	(166'782)
Amortissements/corrections de valeurs sur		
Immobilisations corporelles	59'058	21'333
Immobilisations incorporelles	172'550	-
Placements		
Bénéfices et pertes réalisés sur les placements	5'982	_
Plus-values non réalisées et corrections de valeurs sur les placements	1'625'897	-
Augmentation/diminution des		
Reports de primes	(295'684)	_
Provisions techniques	123'344	-
Augmentation/diminution des actifs et des passifs		
Part des réassureurs dans les reports de primes	266'115	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	(597'452)	-
Créances nées d'opérations d'assurance	143'258	-
Autres créances	(3'395)	8'595
Comptes de régularisation (actif)	(6'960)	-
Dépôts résultant de la réassurance cédée	(8'539'158)	-
Dettes nées d'opérations d'assurance	2'587'963	-
Autres passifs	579'529	480'615
Comptes de régularisation (passif)	7'182	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	(4'846'115)	343'760
Placements	3'046'733	-
Achat d'immobilisations corporelles	(23'231)	_
Investissement en immobilisations incorporelles	(123'550)	_
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	2'899'952	-
Augmentation du capital	999'944	1'435'000
Augmentation des dettes liées à des instruments de taux	-	100'000
Diminution des dettes liées à des instruments de taux	(100'000)	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	899'944	1'535'000
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(1'046'219)	1'878'760
État:		
Liquidités au 1er janvier / au 3 mai	2'655'275	-
Entrées de liquidités suite au transfert de patrimoine	-	776'515
Liquidités au 31 décembre	1'609'056	2'655'275
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(1'046'219)	1'878'760

Activités d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Libération du capital-actions par apport en nature

1'600'000

Annexe aux comptes annuels

EPONA, Société d'assurance générale des animaux SA a été inscrite au Registre du commerce le 3 mai 2021. En date du 3 décembre 2021, un contrat de transfert de patrimoine a été signé entre Epona société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA. Ce contrat définit les modalités de transfert des actifs et passifs, des contrats d'assurance et autres contrats ainsi que des rapports de travail. En date du 10 mars 2022, un avenant au contrat de transfert de patrimoine a été signé, précisant la date d'effet du transfert fixée au 31 décembre 2021.

Le 16 décembre 2021, la société a obtenu une licence pour l'exploitation de l'activité d'assurance. Le démarrage effectif de cette activité a lieu après le transfert de patrimoine, soit dès le 1er janvier 2022.

PRINCIPES COMPTABLES

I. Généralités

Les présents comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre 32 ème du CO) et à l'Ordonnance de la FINMA sur la Surveillance des assurances.

Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

II. Placements

Les placements sont composés de parts de fonds de placement évaluées à la valeur la plus basse entre leur valeur de marché à la date de clôture et leur prix d'acquisition.

Les variations de valeurs de ces actifs sont reconnues au compte de résultat.

III. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les :

- Immobilisations corporelles mobilières, composées de mobilier de bureau ainsi que de matériel informatique. Elles sont évaluées au prix d'acquisition sous déduction d'amortissements linéaires de 25% par an.
- Immobilisations corporelles immobilières, composées de l'immeuble d'exploitation sis au siège de la société. Elles sont évaluées au prix d'acquisition sous déduction d'amortissements linéaires de 2% par an.

IV. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les investissements relatifs à l'environnement informatique. Ils sont évalués au prix d'acquisition sous déduction d'amortissements linéaires sur une durée de 6 ans.

V. Provisions techniques

Report de primes

Cette provision est déterminée par un calcul pro rata temporis des primes reconnues au compte de résultat. Une provision de fluctuation d'au maximum 10% peut s'ajouter en ayant pour objectif de couvrir les fluctuations, les modifications rétroactives et les suspensions.

Provisions pour sinistres en cours

Les provisions pour sinistres en cours sont composées des éléments suivants :

<u>Provisions pour sinistres à payer</u>: elles se composent des provisions pour les sinistres en suspens à la date de référence, ainsi que les provisions pour les sinistres non encore annoncés par l'assuré (tardifs). Elles sont calculées sur la base des informations disponibles lors de l'estimation en utilisant les triangles de développement de sinistres. La meilleure estimation du coût ultime de sinistres se base sur des méthodes actuarielles de provisionnement déterministes et stochastiques. Les provisions pour sinistres à régler sont déterminées comme différence entre le coût ultime et les paiements de sinistres cumulés à la date de référence.

<u>Provisions pour frais de gestion non-attribuables (ULAE, unallocated loss adjustment expenses)</u>: elles sont déterminées en multipliant le nombre de sinistres à régler ultime par le montant moyen de frais de règlement par cas.

Autres provisions techniques

Deux types de provisions sont prévues par le formulaire D du plan d'exploitation :

Une <u>provision pour fluctuations</u> : elle a pour objectif de couvrir les pertes inattendues provoquées par un niveau insuffisant du provisionnement des sinistres en cours.

Une provision de sécurité : elle est constituée pour faire face à des événements extraordinaires.

VI. Reclassements effectués

Au cours de l'exercice 2022, l'immeuble d'exploitation a été reclassé de la rubrique des "Placements" à celle des "Immobilisations corporelles". Le montant reclassé se monte à CHF 1'546'667.- (CHF 1'578'667.- pour l'exercice 2021). Les comptes de charges y afférents ont également été reclassés de la rubrique "Charges des placements" à la rubrique "Frais d'acquisition et de gestion". Le montant global des reclassements atteint CHF 48'851.85 (CHF 21'333.- pour l'exercice 2021). Ces reclassements n'ont eu aucun impact sur le résultat de l'exercice 2021 précédemment publié.

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes des états financiers

1. Placements évalués à la valeur de marché

Les placements suivants sont évalués à la valeur de marché :

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Fonds de placements immobiliers	1'311'352	1'431'299
Fonds de placements en titres à revenu fixe	6'957'176	6'664'671
Fonds de placements en actions	1'785'977	2'015'784
Fonds de placements du marché monétaire	2'886'261	1'700'710
Placements évalué à la valeur de marché	12'940'766	11'812'464

2. Créances nées d'opérations d'assurance

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Créances sur les preneurs d'assurance	1'020'986	1'258'477
Créances sur les agents et les intermédiaires	23'206	-
Créances sur les entreprises d'assurance	220'332	149'305
Correctif d'actif	(350'000)	(350'000)
Total	914'523	1'057'782

3. Provisions techniques

	Provisions technic	ques (brutes)	Parts des réass	ureurs	Provisions techni propre compte	
en CHF	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Reports de primes	5'628'993	5'924'677	5'066'094	345'530	562'899	5'579'147
Provisions pour sinistres en cours	4'216'835	4'139'331	3'473'064	2'875'612	743'771	1'263'719
Autres provisions techniques	129'262	62'796		-	129'262	62'796
Total	9'975'090	10'126'804	8'539'158	3'221'142	1'435'932	6'905'662

4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées, pour l'essentiel, d'investissements relatifs à la mise en place et au développement de l'environnement informatique.

5. Dettes liées à des instruments de taux

en CHF Creancier	31.12.2022	31.12.2021
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA	-	100'000

6. Dépôts résultant de la réassurance cédée

en CHF	Réassureur	31.12.2022	31.12.2021
	Vaudoise Générale Compagnie d'Assurances SA	8'539'158	-

7. Dettes nées d'opérations d'assurance

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Dettes envers les preneurs d'assurance	85'157	13'688
Dettes envers les agents et intermédiaires	35'644	45'776
Dettes envers les entreprises d'assurance	112'267	2'761'567
Total	233'068	2'821'031

8. Créances et dettes envers des parties liées

			Actionnaires et		
en CHF		Tiers	sociétés proches	Organes	Total 31.12.2022
	Créances nées d'opérations d'assurance	914'523			914'523
	Autres créances	24'331			24'331
	Dettes liées à des instruments de taux	-	-		-
	Dettes nées d'opérations d'assurance	202'984	30'084		233'068
	Autres passifs	622'449	-		622'449
	Comptes de régularisation	1'154'830		92'730	1'247'560
			Actionnaires et	ĺ	
		Tiers	sociétés proches	Organes	Total 31.12.2021
	Créances nées d'opérations d'assurance	1'057'782			1'057'782
	Autres créances	20'936			20'936
	Dettes liées à des instruments de taux	-	100'000		100'000
	Dettes nées d'opérations d'assurance	59'464	2'761'567		2'821'031
	A	788'713	413'265		1'201'978
	Autres passifs	700713			

9. Comptes de régularisation passifs

Total	1'247'560	1'254'742
Autres comptes de régularisation	143'941	221'417
Primes payées d'avance	1'103'619	1'033'325
en CHF	31.12.2022	31.12.2021

10. État des fonds propres

en CHF	Capital actions	Réserves légales issues du capital	Réserves facultatives issues du bénéfice	Total des fonds propres
Constitution de la société	1'600'000	-		1'600'000
Augmentation de capital	1'435'000	-		1'435'000
Transfert de patrimoine	-	3'091'951		3'091'951
Perte			(166'782)	(166'782)
État au 31.12.2021	3'035'000	3'091'951	(166'782)	5'960'169
Augmentation de capital	826'400	173'544		999'944
Perte			(974'344)	(974'344)
État au 31.12.2022	3'861'400	3'265'495	(1'141'127)	5'985'769

11. Variation des provisions techniques

	Provisions technique	Provisions techniques (brutes)			Provisions techniques po compte (nettes)	
en CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Variation des provisions pour sinistres en cours	56'878	-	(597'452)	-	(540'574)	-
Variation des autres provisions techniques	66'466	-	-	-	66'466	-
Total	123'344	-	(597'452)	-	(474'108)	

12. Honoraires versés à l'organe de révision (hors frais et TVA)

en CHF	2022	2021
Prestations en matière de révision	88'380	69'500
Autres prestations de services	7'000	-
Total	95'380	69'500

13. Produits des placements de capitaux

	Produits des place	ments*	Plus-values non réa	lisées	Plus-values réalis	ées	Total	
en CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Fonds de placements immobiliers	8'704	-	-	-	-	-	8'704	-
Fonds de placements en titres à revenu fixe	27'852	-	-	-	-	-	27'852	-
Fonds de placements en actions	30'143	-	-	-	5	-	30'148	-
Fonds de placements du marché monétaire	2'819	-	-	-	-	-	2'819	-
Divers		-	1'670	-	-	-	1'670	
Total	69'518	-	1'670	-	5	-	71'193	-

^{*} Ces produits incluent les dividendes sur les actions, les coupons et les intérêts.

14. Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges en cou	rs*	Moins-values non réa provisions pour dépre		Moins-values réal	isées	Total	
CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Fonds de placements immobiliers	-	-	233'449	-	-	-	233'449	-
Fonds de placements en titres à revenu fixe	-	-	990'615	-	-	-	990'615	-
Fonds de placements en actions	-	-	394'375	-	5'072	-	399'447	-
Fonds de placements du marché monétaire	-	-	7'036	-	916	-	7'952	-
Divers	29'091	4	2'092	-	-	-	31'183	4
Total	29'091	4	1'627'567	-	5'988	-	1'662'646	4

^{*} Ces charges incluent les coûts de gestion de fortune externes.

15. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2022 se montent à CHF 2'938'036 (2021: CHF 0). Elles sont inclues dans le poste Frais d'acquisition et de gestion.

16. Dettes envers les institutions de prévoyance

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Dettes envers la Caisse de pension	540	-
Total	540	-

17. Amortissements des immobilisations

en CHF		31.12.2022	31.12.2021
	Immobilisations corporelles mobilières	27'058	-
	Immobilisations corporelles immobilières	32'000	21'333
	Total	59'058	21'333
en CHF		31.12.2022	31.12.2021
en CHF	Immobilisations incorporelles	31.12.2022 172'550	31.12.2021

Les charges d'amortissements sont inclues dans le poste Frais d'acquisition et de gestion.

18. Valeur résiduelle des engagements de leasing

Les engagements de leasing qui ne sont pas échus ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois présentent la structure d'échéance suivante :

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Jusqu'à 1 an	-	24'812
De 1 à 5 ans	11'809	44'025
Plus de 5 ans	-	-
Total	11'809	68'837

19. Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Valeurs comptables de la fortune liée	13'234'587	11'927'503
Total	13'234'587	11'927'503

20. Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue, ainsi qu'à la date de clôture de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps se situait entre 10 et 50.

21. Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 9 mars 2023.